

Fléchage de la dotation aux nouveaux entrants

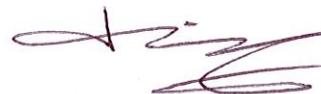
**Commission de la recherche du Conseil académique
du 18 octobre 2016
Délibération 2016/10/CR-054**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 38, 39, 40 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche approuvent la mise en place d'un partenariat avec le CNRS pour le soutien du dispositif aux nouveaux entrants – Professeurs et Maîtres de conférences, rentrée universitaire 2016-2017.

Toulouse, le 27 octobre 2016
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0